

TATA STEEL FRANCE RAIL

Société par Actions Simplifiée

164, rue Foch
57700 Hayange

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2015

TATA STEEL FRANCE RAIL

Société par Actions Simplifiée

164, rue Foch
57700 Hayange

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2015

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TATA STEEL FRANCE RAIL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note n° 2.2 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2.2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la **correcte application du changement de méthode comptable** et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

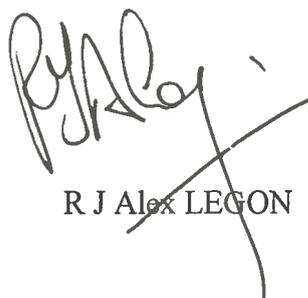
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 2 juillet 2015

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



R J Alex LEGON

Formulaire obligatoire (art. 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TATA STEEL FRANCE RAIL SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 164 Rue Mal Foch 57700 HAYANGE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 1 5 7 5 3 5 4 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31 03 2015		N-1 31 03 2014			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	124 833	AC	124 833		
		Frais de développement* CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	7 625 949	AG	7 160 943	465 006	518 093
		Fonds commercial (1) AH	1 524 490	AI	1 524 490		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
		Terrains AN	2 147 734	AO		2 147 734	2 147 734
		Constructions AP	39 239 556	AQ	20 330 699	18 908 857	19 602 037
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	207 192 665	AS	143 711 034	63 481 631	63 941 738
		Autres immobilisations corporelles AT	3 316 355	AU	2 815 775	500 580	558 304
Immobilisations en cours AV		494 526	AW		494 526	1 306 362	
Avances et acomptes AX		4 200	AY		4 200	4 200	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU		CV			
	Créances rattachées à des participations BB		BC				
	Autres titres immobilisés BD		BE				
	Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières* BH	43 096	BI		43 096	43 096		
TOTAL (II) BJ		261 713 404	BK	175 667 774	86 045 630	88 121 564	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	21 939 090	BM	828 683	21 110 407	10 806 631
		En cours de production de biens BN	4 241 337	BO		4 241 337	3 727 810
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	9 317 432	BS	162 503	9 154 929	14 026 623
		Marchandises BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	72 714 926	BY		72 714 926	66 007 588
		Autres créances (3) BZ	22 790 024	CA		22 790 024	2 718 052
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
Disponibilités CF		27 981	CG		27 981	241 112	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 409 037	CI		1 409 037	781 395	
	TOTAL (III) CJ	132 439 827	CK	991 186	131 448 642	98 309 211	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		394 153 231	IA	176 658 960	217 494 272	186 430 775	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété* Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TATA STEEL FRANCE RAIL SAS	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 49 586 670)	DA	49 586 670	49 586 670
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	113 023	113 023
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	542 809	186 485
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BJ)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	92 078	92 078
	Report à nouveau	DH	(2 025 265)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 472 366	7 126 480
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	60 781 680	57 104 736	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 459 938	1 195 909
	Provisions pour charges	DQ	25 764 820	12 934 164
	TOTAL (III)	DR	27 224 758	14 130 073
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	978	45 795
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	48 024 814	58 102 665
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 312 603	4 973 575
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 346 898	29 704 169
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 286 702	12 678 967
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 783 587	6 377 420
	Autres dettes	EA	5 718 084	3 313 375
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 167	
TOTAL (IV)	EC	129 487 833	115 195 966	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	217 494 272	186 430 775	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	119 175 230	76 206 459	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	978	8 465	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le modèle n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TATA STEEL FRANCE RAIL SAS

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	49 144 614	FC	49 144 614	16 949 959	
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	117 274 064	FF	263 172 832	262 126 764
			FG	FH	8 895 379	FI	8 895 379	500 980
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	166 418 678	FL	321 212 825	279 577 703	
	Production stockée*				FM	(4 525 510)	(267 728)	
	Production immobilisée*				FN	1 093	12 293	
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	3 576 721	4 538 280	
	Autres produits (1) (11)				FQ	142 735	368 057	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	320 407 864	284 228 605
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	44 054 059	15 435 943	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	166 940 249	161 327 889	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(10 972 718)	1 400 875	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	54 712 184	52 418 486	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	3 637 280	3 220 084	
	Salaires et traitements*				FY	20 325 249	19 657 596	
	Charges sociales (10)				FZ	8 647 444	8 279 419	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	8 415 765	8 054 461	
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant, dotations aux provisions*			GC	868 614	706 661	
		Pour risques et charges, dotations aux provisions			GD	6 769 536	2 876 967	
	Autres charges (12)				GE	336 853	59 721	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	303 734 518	273 438 101	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	16 673 346	10 790 504	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				CK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	31 196	171 515	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	5 176	26 599	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	36 372	198 114	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	1 343 205	2 328 206	
	Différences négatives de change				GS	166 445	23 824	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 509 650	2 352 030	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 473 278)	(2 153 916)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	15 200 068	8 636 587	

(RENVOIS : voir tableau n° 2013) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 13)
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		TATA STEEL FRANCE RAIL SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	540 046	449 074	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	76 231	52 688	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		47 486	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	616 277	549 247	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	442 928	484 042	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	369 923	294 834	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	812 851	778 876	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(196 573)	(229 629)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	180 000		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 351 129	1 280 478	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	321 060 513	284 975 965	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	308 588 147	277 849 485	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	12 472 366	7 126 480	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	85 000	85 000	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 834	689	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 195 793	1 477 874	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	1 600		
(9)	Dont transferts de charges	AI	739 434	772 790	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	85 799	27 216	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



TATA STEEL FRANCE RAIL S.A.S.

ANNEXE DE L'EXERCICE 2014 / 2015

SOMMAIRE

- I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
- II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES
- III NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN
- IV NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT
- V EVENEMENTS POST-CLOTURE
- VI AUTRES INFORMATIONS

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation s'établit à 16 673 k€ en amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif à (1 473) k€.

Le résultat avant participation légale et impôt sur les sociétés s'élève à 15 003 k€ à comparer aux 8 407 k€ de l'an dernier.

Le résultat fiscal étant positif et en application des nouvelles modalités d'imputation des reports déficitaires, un impôt sur les bénéfices de 2 351 k€ a été comptabilisé, déduction faite des crédits d'impôt recherche et apprentissage.

Le résultat net de l'exercice s'élève ainsi à 12 472 k€.

A noter que Tata Steel Europe, souhaitant recentrer sa stratégie sur les Produits Plats, a engagé à l'automne 2014 un processus de vente de la branche Produits Longs, dont fait partie la société Tata Steel France Rail.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes

Les comptes présentés ici sont établis dans le respect des normes comptables françaises décrites dans le PCG 99 ainsi que de tous les règlements qui l'ont complété et amendé.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

Les brevets et licences sont constatés en immobilisations dès lors qu'ils en respectent les critères : éléments identifiables, porteurs d'avantages économiques futurs, contrôlés et dont le coût est évalué avec une fiabilité suffisante.

Le fonds commercial acquis constitue également un actif incorporel.

Les éléments incorporels sont amortis sur la base de la durée d'utilisation du bien ou dépréciés en fonction de leur valeur vénale ou d'utilité.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 04-06, 03-07 et 02-10 relatifs, respectivement, à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, aux composants, et à l'amortissement et la dépréciation des actifs immobilisés, sont appliqués.

Les biens répondant à ces critères sont comptabilisés en immobilisation hormis les éléments dont la valeur est inférieure à 500 € hors taxes et qui sont constatés directement en charge ou en éléments stockés.

A noter que, contrairement au principe général, les pièces de rechange dont la valeur est inférieure à 500 € hors taxes sont constatées en biens immobilisés.

Concernant les dotations aux amortissements et d'une manière générale, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité prévue ; lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilité prévisible distincte de la durée d'utilité de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont amortis sur la durée d'utilité qui leur est propre.

Les principales durées d'utilité appliquées aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

- constructions : bâtiments industriels et traditionnels : entre 30 et 50 ans
- constructions : agencements et aménagements : entre 10 et 15 ans
- installations techniques, matériels et outillages industriels (sidérurgie) : entre 20 et 30 ans
- installations techniques, matériels et outillages industriels : entre 15 et 20 ans
- pièces de rechange : entre 2 et 15 ans
- cylindres et galets de laminoir : entre 2 et 15 ans
- autres matériels (laboratoire, informatique, mobilier..) : entre 5 et 15 ans

Le mode d'amortissement utilisé est la méthode linéaire excepté pour la majeure partie des cylindres et galets de laminoir auxquels s'applique un amortissement variable basé sur l'acier consommé lors de leur utilisation.

Les installations mises au rebut sont sorties de l'actif et celles dont l'arrêt ou la mise au rebut est décidé sont dépréciées de leur valeur nette résiduelle à la date prévue de l'arrêt.

Les matériels et pièces de rechange, rattachés à ces installations, suivent le même traitement comptable sauf si d'autres affectations industrielles sont envisagées.

2.1.3. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits en-cours et finis sont valorisés selon leur coût de production, les écarts de rendement étant exclus.

Les produits résiduels sont stockés à la valeur de marché moyenne des six derniers mois précédant la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est constatée si la valeur nette de réalisation est inférieure.

En outre, un calcul de dépréciation pour rotation lente des stocks de produits finis est effectué.

La méthode utilisée est la suivante :

- dépréciation de 90% de la valeur du stock entre 3 et 6 mois de détention et 100% au-delà, avec comme minimum la valeur rebut

Les pertes potentielles sur commandes en carnet non encore livrées donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques, valorisée par l'écart entre le prix de vente net et le coût de production standard intégrant les perspectives d'évolution du prix des matières.

2.1.4. Créances et dettes d'exploitation

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale en fonction des conditions de vente.

Une provision est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation s'avère être inférieure à la valeur nominale.

Les créances et dettes en devises font généralement l'objet de couvertures de change à terme et sont évaluées, dans ce cas, au cours garanti.

Dans le cadre de la participation à un cash-pool, les comptes de trésorerie centralisés sont comptabilisés en « autres créances » si ceux-ci sont débiteurs ou en « autres dettes » s'ils sont créditeurs.

2.1.5. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert de propriété des produits vendus.

2.1.6. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 28 février 2013, relative au traitement comptable du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Ainsi, le CICE est comptabilisé en moins des charges de personnel.

Au 31 mars 2015, le CICE comptabilisé en moins des charges de personnel représente un montant de 645 k€.

Le crédit d'impôt a contribué au cours de l'exercice à financer quelques actions visant à améliorer la compétitivité de l'entreprise.

2.1.7. Provisions pour charges : retraites, indemnités de départ et médailles du travail

Les engagements au titre des retraites, indemnités de départ et médailles du travail sont provisionnés.

Une évaluation de l'ensemble du passif social a été réalisée à la clôture par un actuair indépendant.

La Convention collective de la Sidérurgie, les Accords d'entreprise ainsi que la Convention IRUS (Institution de Retraite Usinor - Sacilor) ont été appliqués.

Les évaluations sont basées sur une méthode prospective et les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

Taux d'actualisation	1,17 % par an (2,79 % en 2013/14)
Taux d'inflation	1,80 % par an (2,00% en 2013/14)
Evolution des salaires	2,00 % par an (2,75% en 2013/14)
Evolution des pensions	1,30 % par an (1,50% en 2013/14)
Taux de charges patronales	48,90 % (équivalent à 2013/14)
Age moyen de départ à la retraite	
	65 ans (cadres) - 63 ans (employés) (nés après le 01/01/1950)
	62 ans (cadres) - 60 ans (employés) (nés avant le 01/01/1950)
Mortalité	Tables prospectives INSEE 2010-12 (2009-11 en 2013/14)
Mobilité	Statistiques de la société des dernières années

A l'exception des médailles du travail, les pertes et gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèses sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés après application d'un corridor de 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture.

Les pertes et les gains actuariels du régime des médailles du travail sont reconnus immédiatement en résultat.

2.1.8. Autres éléments

Aucun événement notable n'est à signaler.

2.2. Changements de méthodes et d'évaluation des comptes

✓ Changements de méthodes comptables

Les engagements au titre des retraites, indemnités de départ et médailles du travail ont été, pour l'exercice, valorisés et comptabilisés selon la recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Dans le cadre de sa première application, les montants hors bilan au 31 mars 2014, qui correspondent aux écarts actuariels accumulés et aux coûts des services passés non amortis, ont été reconnus en capitaux propres.

Un ajustement du report à nouveau a donc été comptabilisé à hauteur de (8 795) k€.

Les autres principes d'évaluation sont restés identiques à ceux précédemment appliqués.

✓ Changements d'estimations et de modalités d'application

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

✓ Corrections d'erreurs

Aucune correction d'erreurs n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

III – NOTES SUR LE BILAN

Note 3.1. Immobilisations

Valeurs brutes (k€)				
	Valeur brute début exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	9 258	17		9 275
Frais d'établissement	125			125
Concessions - brevets - licences - marques - procédés et valeurs similaires	7 608	17		7 625
Fonds commercial	1 525			1 525
Immobilisations en cours				
Immobilisations corporelles	247 622	7 994	3 221	252 395
Terrains	2 148			2 148
Constructions	38 913	334 ¹	8	39 239
Installations techniques, matériel, outillage industriel	201 940	7 131 ²	1 878	207 193
Autres immobilisations corporelles	3 311	39 ³	33	3 317
Immobilisations en cours	1 306	490	1 302	494
Avances et acomptes	5			4
Immobilisations financières	43			43
Participations				
Prêts	43			43
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	256 923	8 011	3 221	261 713

Dont mise en service des en-cours et affectation des avances et acomptes de l'exercice précédent :

¹ constructions : 284 k€

² installations techniques, matériel, outillage industriel : 1 009 k€

³ autres immobilisations corporelles : 4 k€

Amortissements et dépréciations (k€)				
	Cumul Début Exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Cumul fin exercice
Immobilisations incorporelles	8 740	71		8 811
Frais d'établissement	125			125
Concessions - brevets - licences - marques - procédés et valeurs similaires	7 090	71		7 161
Fonds commercial	1 525			1 525
Immobilisations en cours				
Immobilisations corporelles	160 061	8 345	1 549	166 857
Terrains				
Constructions	19 311	1 027	7	20 331
Installations techniques, matériel, outillage industriel	137 997	7 222	1 509	143 711
Autres immobilisations corporelles	2 752	96	33	2 815
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	168 801	8 416	1 549	175 668

Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées par l'achat en 1999 de brevets et d'un fonds de commerce permettant la production et la commercialisation de certains types de rails.

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'établit à 465 k€.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 6 697 k€ (mise en service des en-cours et affectation des avances et acomptes de l'exercice précédent non considérées).

Les mises en service se situent à 7 504 k€ et concernent les matériels suivants :

- constructions : 334 k€
- installations techniques, matériel et outillage industriel : 7 131 k€ (dont 3 982 k€ de cylindres et 1 737 k€ de pièces de rechange)
- autres immobilisations corporelles : 39 k€

Les désinvestissements s'élèvent à 1 919 k€ et se décomposent, en valeur brute et par catégorie, de la manière suivante :

- constructions : 8 k€
- installations techniques, matériel et outillage industriel : 1 878 k€ (dont 1 307 k€ de cylindres et 536 k€ de pièces de rechange)
- autres immobilisations corporelles : 33 k€

Le montant des dotations et des reprises sur amortissements et provisions s'établit en valeur nette à 6 867 k€.

Compte-tenu de ces éléments, la valeur brute des immobilisations incorporelles, corporelles et financières passe de 256 923 k€ à 261 713 k€ et la valeur nette de 88 122 k€ à 86 046 k€ à la clôture de l'exercice.

Note 3.2. Stocks et en-cours

La valeur nette des stocks à la fin de l'exercice se situe à 34 507 k€ contre 28 561 k€ à la précédente clôture.

Elle se décompose comme suit :

- valeur brute : 35 498 k€ dont :
 - matières premières et autres approvisionnements : 21 939 k€
 - produits en cours de production : 4 241 k€
 - produits intermédiaires (en cours de parachèvement chez les sous-traitants), produits finis (y compris stockés à l'extérieur) et produits résiduels : 9 318 k€
- dépréciation : 991 k€ dont :
 - matières premières et autres approvisionnements : 829 k€ (valeur de réalisation inférieure des stocks de blooms et d'absorbeurs de bruits)
 - produits finis : 162 k€ (rotation lente des produits finis stockés sur site)

Les dépréciations représentant 2,8 % de la valeur brute des stocks.

Les stocks de semi produits (matières premières et autres approvisionnements) ont doublé par rapport à l'an dernier compte-tenu, principalement, d'un volume significatif préfinancé par un client dans le cadre d'un marché à livrer fin 2015.

Note 3.3. Créances d'exploitation

Valeurs (k€)	MONTANT BRUT		DONT		
	03/2014	03/2015	Effets à recevoir	Entreprises liées	Montant à + 1 an
Clients et comptes rattachés	66 008	72 715	20	1 373	
Autres créances					
- Fournisseurs débiteurs	1 035	657			
- Personnel et caisses sociales	95	86			
- Créances sur l'Etat	639	2 730			
- Autres débiteurs (compte centralisé - cash-pool TSFH)		17 472		17 472	
- Autres débiteurs (crédits d'impôts - TSFH)		927		927	
- Autres débiteurs (divers)	949	918			
Total autres créances	2 718	22 790	20	18 399	

Le poste clients s'élève à 72 715 k€.

Aucune opération de cession de créances n'a été organisée au cours de l'exercice.

Les retards de paiement sont faibles à la clôture et aucun risque significatif de non-recouvrement n'est anticipé.

Le poste fournisseurs débiteurs de 657 k€ est principalement constitué de remboursements à recevoir dans le cadre du plafonnement de la contribution au service public de l'électricité ainsi que de commissions payées d'avance.

Les créances sur l'état se composent principalement des taxes sur la valeur ajoutée à récupérer dont une part significative relève d'opérations réalisées en Angleterre.

Dans le cadre du cash-pool, le montant prêté à la société Tata Steel France Holdings s'élève à 17 472 k€.

Ces fonds sont rémunérés sur la base du taux Eonia - 0.10% si la position du compte est débitrice et + 2,75% si celle-ci est créditrice.

Les crédits d'impôt disponibles à la clôture s'élèvent à 927 k€.

Les débiteurs divers correspondent à de la taxe sur la valeur ajoutée provisionnée sur les factures à recevoir et les avoirs à établir.

Le poste disponibilités de 28 k€ reprend les soldes débiteurs non intégrés au cash-pool.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 409 k€.

Elles sont principalement constituées de frais de transport et de prestations de parachèvement engagés sur des affaires non encore facturées aux clients ou non encore constatées en produits et de produits semi-finis facturés par le fournisseur mais non encore reçus.

Note 3.4. Capitaux propres

Valeurs (k€)					
Rubriques	Situation fin 03/2014	Changement de méthode REC 2013-R02	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Situation fin 03/2015
Capital social	49 587				49 587
Primes	113				113
Réserves	278		356		634
Report à nouveau		(8 795)	6 770		(2 025)
Résultat	7 126		(7 126)	12 472	12 472
Total capitaux propres	57 104	(8 795)		12 472	60 781

Le capital, constitué de 3 305 778 actions de 15 € chacune, toutes de même catégorie, est détenu en totalité par la société Tata Steel France Holdings.

Celle-ci, a décidé, sur proposition du Président, d'affecter 5% du résultat de l'exercice précédent à la réserve légale et le solde au report à nouveau.

Note 3.5. Provisions pour risques et charges

Valeurs (k€)				
Rubriques	Montant au 03/2014	Augmen-tations	Diminu-tions	Montant Au 03/2015
Provisions pour risques				
- pertes en carnet	934	433	934 ¹	433
- litiges clients - fournisseurs	82	897	82 ²	897
- autres risques	180		50 ³	130
	1 196	1 330	1 066	1 460
Provisions pour charges				
- pensions et obligations similaires	12 934	9 844 ⁵	1 404 ⁴	21 374
- autres charges		4 391		4 391
Total	14 130	15 565	2 470	27 225

Dont justifiés par la constatation de la charge correspondante :

¹ perte en carnet : 934 k€

² litiges clients - fournisseurs : - k€

³ autres risques : 30 k€

⁴ pensions et obligations similaires : 1 404 k€

Dont changement de méthode REC 2013-R02 :

⁵ pensions et obligations similaires : 8 795 k€

Une nouvelle provision pour perte en carnet a été constituée à hauteur de 433 k€.

Celle-ci permet de considérer la perte potentielle sur les commandes obtenues avant la clôture et non livrées.

De nouveaux litiges clients et fournisseurs ont été provisionnés pour un montant de 897 k€.

Concernant les pensions et obligations similaires et comme indiqué dans le paragraphe « changements de méthodes comptables », les écarts actuariels accumulés et les coûts des services passés non amortis en début d'exercice, ont été reconnus en capitaux propres et un ajustement du report à nouveau a été comptabilisé à hauteur de (8 795) k€.

Les autres variations des provisions pour pensions et obligations similaires résultent de l'actualisation des charges futures ainsi que de la prise en compte des versements effectués sur l'exercice.

Les dotations se composent comme suit :

Médailles du travail : 137 k€ (88 k€ pour 2013/14)
 Indemnités de fin de carrière : 312 k€ (411 k€ pour 2013/14)
 IRUS actifs et inactifs : 600 k€ (1 182 k€ pour 2013/14)

Les règlements se répartissent de la manière suivante :

Médailles du travail : 40 k€ (49 k€ pour 2013/14)
 Indemnités de fin de carrière : 482 k€ (578 k€ pour 2013/14)
 IRUS retraites : 882 k€ (940 k€ pour 2013/14)

Le poste autres provisions pour charges d'exploitation a été alimenté à hauteur de 4 391 k€ afin de considérer, à la clôture, l'engagement de la société dans le cadre d'un contrat de transformation de semi produits préfinancés.

Note 3.6. Emprunts et dettes financières

Valeurs (k€)				
Rubriques	Montant au 03/2014	Nouveaux Emprunts	Rembourse- ments	Montant au 03/2015
Comptes bancaires créditeurs	46		45	1
Emprunt TSFH	47 103	922		48 025
Emprunt TSN	11 000	274	11 274	
TOTAL	58 149	1 196	11 319	48 026

L'augmentation de 922 k€ correspond aux intérêts constatés au cours de l'exercice sur l'emprunt Tata Steel France Holdings.

Le taux appliqué en 2014 (année civile) a été de 3,79 % et en 2013 (année civile) de 3,94 %.

A la clôture, le principal s'élève à 23 016 k€ et le total des intérêts cumulés à 25 009 k€.

L'emprunt contracté le 27 mars 2014 auprès de Tata Steel Nederland pour un montant en principal de 11 000 k€ à un taux d'intérêt de 2,43% a été remboursé en totalité le 31 mars 2015.

Note 3.7. Dettes d'exploitation

Valeurs (k€)	MONTANT BRUT		DONT		
	03/2014	03/2015	Effets à payer	Entreprises liées	Montant à + 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	29 704	49 347		36 421	
Dettes fiscales et sociales	12 679	13 287			
Autres dettes					
- Clients créditeurs	128	1 651			
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 377	2 784			
- Autres créditeurs (compte centralisé - cash-pool TSFH)	1 013				
- Autres créditeurs (dette IS - TSFH)	604	2 444		2 444	
- Autres créditeurs (divers)	1 568	1 623		1 080	
Total autres dettes	9 691	8 502		3 524	

Le poste fournisseurs s'établit à 49 347 k€.

Les dettes intragroupes sont principalement constituées par des approvisionnements en produits semi-finis et en produits finis, rails et traverses, ainsi que par des achats de prestations de services, en particulier des frais de marque, des commissions, des frais de structures centrales et de la recherche et du développement.

Les dettes sociales s'élèvent à 9 584 k€ et sont constituées par la valorisation des congés payés acquis par le personnel, de l'intéressement restant à payer à la clôture, de la quote-part, prorata temporis, des primes et éléments de salaires différés, ainsi que des charges sociales sur dettes provisionnées et à régler aux organismes sociaux au titre de mars ou du dernier trimestre de l'exercice.

Les dettes fiscales sont de 3 703 k€ dont 2 569 k€ au titre de la taxe sur la valeur ajoutée française à régler en avril 2015.

Les clients créditeurs correspondent au montant des rabais différés accordés à la clientèle pour lesquels les avoirs n'ont pas encore été établis.

Les dettes sur immobilisations s'élèvent à 2 784 k€ dont 1 521 k€ de factures non parvenues constatant l'avancement des travaux en cours.

Compte-tenu du résultat fiscal positif et en application des nouvelles modalités d'imputation des reports déficitaires, un impôt sur les bénéfices de 2 444 k€.

Les autres créditeurs divers sont principalement constitués par les commissions des agents restant à payer à la clôture de l'exercice.

IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 4.1. Produits d'exploitation

Ils comprennent principalement :

Le chiffre d'affaires de l'exercice : 321 213 k€ (279 578 k€ en 2013/14)

La décomposition du chiffre d'affaires est la suivante :

Ventes de rails : 246 081 k€ (247 641 k€ en 2013/ 14)
Ventes de marchandises (blooms - rails - traverses) : 49 144 k€ (16 950 k€ en 2013/14)
Ventes de travail à façon : 8 810 k€ (416 k€ en 2013/14)
Ventes d'absorbeurs de bruits : 1 732 k€ (231 k€ en 2013/ 14)
Produits résiduels et ferrailles : 14 855 k€ (13 814 k€ en 2013/ 14)
Autres ventes et prestations : 591 k€ (526 k€ en 2013 /14)

France : 154 794 k€ soit 48%

Autres : 166 419 k€ soit 52% dont 8 492 k€ intra-groupe

La production stockée : - 4 525 k€ (- 267 k€ en 2013/14)

Ceci traduit une baisse des stocks de produits en-cours et produits finis.

Les reprises sur amortissements et provisions : 2 837 k€ (3 765 k€ en 2013/14)

Risques et charges - pensions et obligations similaires : 1 404 k€
Risques et charges - pertes en carnet : 934 k€
Sur actif circulant - dépréciation de stocks : 367 k€
Risques et charges - litiges clients et fournisseurs : 82 k€
Risques et charges - autres : 50 k€

Les transferts de charges : 739 k€ (773 k€ en 2013/14)

Charges refacturées : 442 k€
Remboursements obtenus (assurances et formations) : 257 k€
Valeur des avantages en nature : 40 k€

Les autres produits : 142 k€ (368 k€ en 2013/14)

Ils sont principalement constitués par des soldes de litiges fournisseurs en faveur de la société.

Note 4.2. Charges d'exploitation

Elles comprennent essentiellement :

Achats de marchandises et de matières (y compris variations stocks) : 200 022 k€ (178 165 k€ en 2013/14)

Les achats de marchandises, principalement des rails intra-groupe et des produits ferroviaires annexes, ont fortement progressé à 44 054 k€.

La consommation de matières premières et autres approvisionnements s'établit à 155 968 k€ contre 162 729 k€ pour l'exercice précédent.

Autres achats et charges externes : 54 712 k€ (52 418 k€ en 2013/14)

Dont,
Transport sur ventes : 17 328 k€
Energies (gaz, électricité, eau) : 9 914 k€

Entretien des installations : 5 026 k€
Personnel intérimaire : 3 670 k€
Frais de holdings : 2 058 k€

Impôts, taxes et versements assimilés : 3 637 k€ (3 220 k€ en 2013/14)

Contribution économique territoriale : 1 461 k€
Taxes assises sur les salaires : 718 k€
Taxe foncière : 507 k€
Contribution sociale de solidarité : 425 k€
Forfait social sur intéressement et participation : 243 k€
Taxe sur les retraites « chapeau » : 195 k€
Divers : 88 k€

Le montant de contribution économique territoriale à payer est plafonné sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise.

Charges de personnel : 28 973 k€ (27 937 k€ en 2013 /14)

L'augmentation des charges de personnel est due aux mesures salariales octroyées durant l'exercice et à un temps d'ouverture des ateliers plus important.

Dotations aux amortissements : 8 416 k€ (8 054 k€ en 2013 /14)

Les dotations correspondent à l'annuité linéaire de l'exercice :
Immobilisations incorporelles : 71 k€
Immobilisations corporelles : 6 296 k€

Et à l'usure des cylindres et galets :
Immobilisations corporelles : 2 049 k€

Dotations aux provisions 7 638 k€ (3 584 k€ en 2013/14)

Risques et charges - autres charges : 4 391 k€
Risques et charges - pensions et obligations similaires : 1 049 k€
Risques et charges - litiges clients - fournisseurs : 897 k€
Sur actif circulant - dépréciation de stocks : 869 k€
Risques et charges - pertes en carnet : 433 k€

Autres charges : 336 k€ (60 k€ en 2013/14)

Elles sont essentiellement constituées par des redevances versées.

Note 4.3. Résultat financier

Le résultat financier net s'élève à -1 473 k€ (-2 154 k€ en 2013/14)

Charges d'intérêts : -1 509 k€
Dont, Intérêts sur emprunts Tata Steel France Holdings et Tata Steel Nederland : 1 196 k€
Frais d'escompte de créances : 134 k€

Produits d'intérêts : 36 k€ dont 27 k€ de produits d'escompte obtenus des fournisseurs

Note 4.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel net se chiffre à -196 k€ (-230 k€ en 2013/14)

Dont, sur opérations en capital : -293 k€ correspondant à la valeur nette comptable et aux produits de cession des actifs immobilisés mis au rebut

V – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement notable n'est à signaler.

VI – AUTRES INFORMATIONS

Note 6.1. Etat des échéances des créances et des dettes

Valeurs (k€)				
Rubriques et postes	Montant brut	Echéance à 1 an au plus	Echéance entre 1 an et 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Créances				
Créances de l'actif immobilisé				
- Autres immobilisations financières	43		43	
Créances de l'actif circulant				
- Créances clients et comptes rattachés	72 715	72 715		
- Autres créances	22 790	22 790		
- Charges constatées d'avance	1 410	1 410		
Total des créances	96 958	96 915	43	
Dettes				
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1		
- Emprunts et dettes financières divers	48 025	48 025		
- Avances et acomptes reçus	10 313	10 313		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 347	49 347		
- Dettes fiscales et sociales	13 287	13 287		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 783	2 783		
- Autres dettes	5 718	5 718		
- Produits constatés d'avance	14	14		
Total des dettes	129 488	129 488		

Note 6.2. Renseignements concernant les entreprises et parties liées

Les postes sont les suivants :

Valeurs (K€)	
Postes	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 373
Autres créances (autres débiteurs)	18 399
Charges constatées d'avance	245
Emprunts et dettes financières divers	48 025
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 421
Autres dettes (autres créditeurs)	3 524
Ventes produits finis	8 492
Transferts de charges	291
Produits financiers	3
Achats matières et produits	208 445
Achats CO2	43
Frais de recherche	313
Commissions	491
Transports	1 477
Frais de cautionnement	53
Frais de holding	2 059
Charges financières	1 196

Il n'existe pas de transactions d'importance significative conclues avec des parties liées et susceptibles d'entrer dans le champ de l'article R 123-198 du Code de commerce.

Note 6.3. Engagements hors bilan

A la clôture, le montant des cautions bancaires accordées aux clients est de 28 534 k€ (soumission, restitution d'acompte, bonne exécution, dispense de retenue de garantie).

Celles accordées aux fournisseurs s'élèvent à 68 k€ (garantie de paiement et mise en sécurité du site en cas de défaillance de l'exploitant).

Le montant des cautions bancaires reçues des fournisseurs s'établit à 176 k€ (dispense de retenue de garantie).

Les positions nettes en matière de couverture de change à la clôture sont les suivantes :

- 26,6 millions de livres sterling (achats et ventes à terme)
- 1,9 million de dollars US (ventes à terme)
- 72,6 millions de rand sud-africain (ventes à terme)

Les achats à terme de livre sterling sont destinés à couvrir l'approvisionnement en blooms du début de l'exercice suivant ainsi que les commandes fermes de rails adressées à l'usine sœur anglaise.

A noter que le système du droit individuel à la formation (DIF) a disparu au 01 janvier 2015 au profit du compte personnel de formation (CPF) géré par la Caisse des dépôts et des consignations et financé au travers des cotisations de formation professionnelle.

Note 6.4. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen, équivalent temps plein, s'établit à 490 personnes, y compris personnel intérimaire.

La répartition catégorielle est la suivante :

Employés : 20
Agents de maîtrise : 20
Techniciens : 417 (dont 73 intérimaires)
Cadres : 33

Note 6.5. Rémunération des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas communiquée, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Note 6.6. Situation fiscale

Depuis l'exercice clôturant au 31 mars 2012, la société fait partie d'un groupe d'intégration fiscale dont la tête est Tata Steel France Holdings S.A.S.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société verse à Tata Steel France Holdings la charge d'impôt sur les sociétés dont elle est redevable comme si ses résultats étaient déclarés de façon autonome.

Compte-tenu d'un bénéfice comptable avant impôt sur les sociétés de 14 916 k€ et après réintégration des provisions et charges non déductibles et déduction des reprises et produits non imposables, l'exercice dégage un résultat fiscal positif de 13 995 k€.

Considérant les reports déficitaires disponibles et imputables, la charge d'impôt sur les sociétés de l'exercice s'établit, taxes additionnelles comprises, à 2 444 k€, sur laquelle ont été imputés 739 k€ de crédits d'impôt recherche, apprentissage et compétitivité.

La dette d'impôt envers Tata Steel France Holdings, s'établit, à la clôture, à 1 516 k€.

La ventilation de l'impôt est reprise dans le tableau ci-dessous :

Valeurs (k€)

	Résultat avant impôt	Résultat fiscal	Imputation des déficits	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	15 200	14 192	7 498	2 518	12 682
Résultat exceptionnel	-197	-197		-74	-123
Participations des salariés	-180				-180
Crédits d'impôt (hors CICE)	93				93
Total	14 916	13 995	7 498	2 444	12 472

La situation fiscale latente de la société est la suivante :

Valeurs (k€)

	Base impôt différé actif	Base impôt différé passif	Allègement futur d'impôt	Accroissement futur d'impôt
Reports déficitaires	3 158		1 200	
Différences temporaires				
Passif social	20 680		7 859	
Pertes en carnet	432		164	
Autres	473		180	
Total imposition différée	24 743		9 402	

Note 6.7. Charges à payer et produits à recevoir

Valeurs (k€)

Rubriques et postes	Montant
Dont charges à payer	
Dettes	
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1
- Emprunts et dettes financières divers	48 025
Dont intérêts courus 25 009	
- Avances et acomptes reçus	10 313
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 347
Dont factures à recevoir 13 553	
- Dettes fiscales et sociales	13 287
Dont indemnités de congés 3 883	
Dont autres indemnités 1 500	
Dont charges sociales à payer 2 478	
Dont impôts et taxes à payer 1 400	
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 784
Dont factures à recevoir 1 521	
- Autres dettes	5 718
Dont factures à recevoir et avoirs à établir 2 970	
- Produits constatés d'avance	14

Créances	Dont produits à recevoir	
Créances de l'actif immobilisé		
- Autres immobilisations financières		43
Créances de l'actif circulant		
- Créances clients et comptes rattachés		72 715
	Dont factures à établir 7	
- Autres créances		5 318
	Dont avoirs à recevoir et factures à établir 40	
	Dont produits divers à recevoir 464	
- Autres créances (cash-pool TSFH)		17 472
- Charges constatées d'avance		1 409

Note 6.8. Autres informations

Les comptes annuels de la société sont inclus dans les comptes consolidés de la société Tata Steel Ltd, Bombay House, 24 Homi Mody Street, 400 001 Mumbai).

La société ne possède aucune filiale et ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.